

MAUS (Albert), Colon, Secrétaire général de la Fédacol (Bruxelles, 27.11.1902 - Murango, décembre 1961).

Albert Maus était un homme peu banal, riche en personnalité, difficile et, par certains côtés, fascinant. Ceux qui l'ont approché se souviennent de lui comme d'un lutteur toujours prêt à se dissocier de l'establishment au milieu duquel il vivait, toujours disposé à entreprendre un combat inégal au profit des plus faibles.

Il était né à Bruxelles le 27 novembre 1902. Sa première grande manifestation de sécession le vit se séparer de l'ordre religieux, les Scheutistes, dans lequel il semblait devoir effectuer une carrière ecclésiastique. Ce distanciement n'avait pas pour origine l'éventuel désir de fonder une famille, car Albert Maus resta sa vie durant un célibataire austère, presque ascétique.

C'est en 1929 qu'il débarqua pour la première fois dans le Bas-Congo. Jusqu'à la guerre, il mena une existence d'indépendant qui le prépara à ses activités ultérieures de défenseur vigoureux et remuant du colonat européen. En 1940 il rejoint la force publique, dans les rangs de laquelle il servit pendant toute la durée des hostilités. Puis, séduit par l'environnement humain et physique des rives du lac Tanganika, il décida de s'établir en Urundi, à Murango, en bordure du lac, à quelques dizaines de kilomètres au sud d'Usumbura. Il y construisit une demeure comme lui peu banale et la dédia à un Pharaon, Akh-en-Aton, qui avait sa particulière estime et sympathie, on le comprend, pour s'être courageusement arraché au culte thébain d'Amon et avoir instauré une religion nouvelle tendant à faire reconnaître partout l'universalité du créateur en une mystique s'efforçant d'entraîner avec elle à l'amour de l'humanité tout entière.

Planteur indépendant dans tous les sens du terme, il fut élu en 1949 président de l'Uco-rudi ou Union des Colons du Ruanda-Urundi, devenue, sous son impulsion — sa seconde vocation se précisait — l'Union Eurafricaine du Ruanda-Urundi. Aujourd'hui, l'adjectif eurafricain n'a évidemment plus la moindre connotation surprenante, mais il faut se replacer dans le contexte colonial encore inaltéré de 1951-1952 pour mesurer ce que le geste d'Albert Maus, parvenant à décider ses collègues en colonat à tendre ainsi la main aux Africains, comportait alors d'innovateur, de courageux, de précurseur et, sur le moment, d'insolite. Mais on sait déjà que l'insolite était loin de lui déplaire.

Cette présidence de l'Union Eurafricaine, il l'exerça avec passion et intelligence pendant plus de dix ans, son mandat étant sans discussion renouvelé d'année en année. Son excellente plume lui ouvrit, pour défendre ses idées, les colonnes de maints journaux. C'est ainsi que sous le pseudonyme de Démocrate, il collabora longtemps à l'*Essor du Congo*. Il signa aussi de nombreux articles dans la presse du Ruanda-Urundi.

En 1950, il avait au Congo obtenu le poste important de secrétaire général de la Fédacol, alors de création récente. En 1951, il en devint même le président. Mais la politique que ses mandants voulaient lui imposer lui ayant déplu, il donna en juillet 1952 une démission retentissante et, on s'en doute, publiquement motivée.

Autre ruade qui fit du bruit à la même époque: une double pétition qu'il adressa au Conseil de Tutelle de l'ONU, pour protester contre des dispositions en vigueur au Ruanda-

Urundi, qu'il estimait génératrices de discrimination raciale, discrimination dont les Européens étaient parfois aussi les victimes. Et dans un sens toujours cohérent avec son image sociologique, il énonça encore une proposition de nouveau à l'époque stupéfiante pour certains: la suggestion de créer à Usumbura un Collège interracial. En mars 1953, l'*Essor du Congo* parlait de cette suggestion comme de l'une de « ses initiatives les plus discutées ». Et pourtant, à la même période, les Jésuites s'apprêtaient à mettre à exécution l'idée apparemment révolutionnaire de l'ancien Scheutiste.

Son second apostolat, il l'entreprit aussi en précurseur, osant l'un des tout premiers sinon le premier protester ouvertement contre le régime féodal en vigueur dans le territoire sous tutelle, mais surtout au Ruanda, et qui asservissait les quelques millions de Bahutu vivant dans les deux royaumes à l'oppression de quelques milliers de familles tutsi.

Ses initiatives pour réclamer davantage de justice sociale en faveur de cette classe paysanne déshéritée et maltraitée lui valurent surtout la vindicte et les réponses mordantes du Mwami Mutara, notamment au cours de la session de 1956 du Conseil du Vice-Gouvernement général. Dans ce collège consultatif, où il représentait le colonat, Albert Maus voulait voir siéger une représentation garantie de quatre membres du groupe des Bahutu et les propositions qu'il formula dans ce sens, commentaires courageux à l'appui, lui attirèrent de vives protestations et attaques de la part des porte-parole tutsi, conduits par Mutara, et, pour son amère déception, très peu de soutien de la part de l'administration et des membres européens non fonctionnaires du Conseil. Au vote, finalement, Albert Maus se trouva esclué, ce qui provoqua — une fois de plus — sa retentissante démission, appuyée par une lettre ouverte au Gouverneur du territoire qui fit grand bruit à l'époque. Cette missive est devenue un document historique, reproduit par le CRISP dans l'un de ses Dossiers: *Rwanda Politique 1958-1960*.

D'une grande élévation de pensée, d'un style remarquablement digne, cette lettre du 25 avril 1956 était lucidement prémonitoire de ce que allait se produire trois ans et demi plus tard.

Après la révolution de novembre 1959, au cours de laquelle, bien entendu, il ne resta pas inactif, il continua à suivre avec passion les événements politiques des deux pays, où des signes d'évolution interne favorable: démocratisation réelle au Rwanda, réorganisation vers l'autonomie dans la modération au Burundi, alternaient avec des raisons de crainte, nées surtout des interventions malencontreuses et malveillantes de l'ONU dans l'évolution des préparatifs de l'accession des deux pays à l'indépendance.

Pendant toute l'année 1961, qui vit en septembre se dérouler les élections législatives supervisées par les Nations Unies, Albert Maus ne cessa de jeter des cris d'alarme, annonçant — nous en fûmes personnellement témoin — que si se réalisait ce que préparait, contre la volonté de l'administration belge, la politique onusienne au Burundi, ce malheureux pays allait être fatallement conduit, un jour ou l'autre, à subir un « bain de sang ». Les élections produisirent ce qu'Albert Maus redoutait le plus. Désespéré, il réagit en tragique conformité avec son personnage. Un jour, on le découvrit mort dans son castel Akh-en-Aton. Il laissait une lettre poignante justifiant son suicide, accusant les Nations Unies, reprochant à la Belgique de ne pas avoir osé tenir tête. Il n'avait pas voulu survivre à ses espoirs déçus. Il refusait d'assister au bain de sang. Celui-ci

ne devait toutefois se produire que dix ans plus tard, exactement à la Pentecôte 1972.

1<sup>er</sup> juillet 1974.  
Jean-Paul Harroy.